



POMPES FUNÈBRES DE FRANCE

25 Avenue Pierre Brossolette
94000 Créteil
Tél : 01 48 98 15 88
Email : creteil@pfdefrance.com
Habilitation : 23-94-0205
SIRET : 89024522800048

Dossier n° DS00665312
Devis n° DHBJ260002
Devis établi le 06/01/2026, valable 1 mois
Votre conseiller : Caroline WAJDA LACROIX

Tél : 01 48 98 15 88
Mail : creteil@pfdefrance.com
Lien de parenté avec le défunt : Mairie

DEVIS TYPE
CRÉMATION

Obsèques de né le à et décédé le à l'âge de ans , à

Services funéraires

Transport après mise en bière : Chambre mortuaire Hôpital Henri Mondor, Créteil 51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94000 Créteil

Mise en bière : Chambre mortuaire Hôpital Henri Mondor, Créteil 51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94000 Créteil

Fermeture de cercueil : Chambre mortuaire Hôpital Henri Mondor, Créteil 51 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 94000 Créteil

Crémation : Crématorium d'Arcueil 8 Rue du Ricardo 94110 Arcueil

Cérémonie civile : Crématorium d'Arcueil 8 Rue du Ricardo 94110 Arcueil

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (<https://www.agira-vie.fr/obsèques>).

En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT). En application de l'article R. 2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

Prestations obligatoires	Montant TTC (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC (1)
1. Préparation / organisation des obsèques			
		Démarches dans la même commune • Type : Formule essentielle	149,00
		Espace Famille en ligne - OFFERT <i>Espace en ligne personnalisé avec le déroulé des obsèques, les condoléances, l'avis de décès en ligne, des conseils pratiques sur la succession, etc.</i>	0,00
3. Cercueil et accessoires			
Cercueil Basique Pin <i>(Réf : Pirée) Pin massif naturel, poncé et non traité. Epaisseur 22 mm. Equipé de 4 poignées, cuvette étanche, visserie, plaque d'identité. Cercueil de base pour crémation ou inhumation.</i>	669,00		
		Capiton Basique Blanc	95,00

- « 2o Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique » (article L. 2223-18-1-1)
- « Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature » (article L. 2223-34) ;
- Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposées à la vente ; obligation d'établissement d'un devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande) ;
- En cas de dépassement des frais pour des prestations ou des produits rendus obligatoires et non prévus à la date de signature du bon de commande résultant de l'acceptation du présent devis, ou en cas de prestations ou produits demandés en complément de ceux figurant dans le présent devis à cette même date, un avenant à ce dernier doit être rédigé et paraphé, ou un nouveau devis doit être rédigé et soumis à l'acceptation de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, auquel cas un nouveau bon de commande devra être établi puis signé par cette dernière.

Nous vous informons de votre droit d'inscription à la liste d'opposition pour le démarchage téléphonique sur Bloctel : <https://www.bloctel.gouv.fr/> .
En cas de désaccord persistant et sous réserve des conditions de recevabilité prévues par le Code de la consommation, vous pourrez vous adresser gratuitement au Médiateur de la consommation afin de trouver une solution amiable.

Je soussigné(e) DEVIS TYPE

Accepte le présent devis prévisionnel

Validation requise pour acceptation du présent devis. Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires, lorsque le devis est accepté, un bon de commande est alors établi et signé par le client.

Le 19/03/2026 à Créteil

Signature précédée de la mention «Lu et approuvé, bon pour acceptation»